

Département
Des ARDENNES

=====

ARRONDISSEMENT
de
CHARLEVILLE-
MÉZIÈRES

Conseillers de la
Communauté en exercice :
44
EFFECTIF LEGAL : 44

**Certifié affiché à la
porte de la Maison de
la Communauté
Le 28 décembre 2021
Convocation faite
Le 16 décembre 2021**

**ARRÊTÉ n° 2019-643 de Monsieur le PRÉFET
des ARDENNES du 08.10.2019**

EXTRAIT

**du registre des délibérations du Conseil de
Communauté Ardenne rives de Meuse**

Séance du 21 décembre 2021

L'an deux mil vingt et un, et le mardi vingt et un décembre à dix-huit heures, les membres du Conseil de Communauté Ardenne rives de Meuse, régulièrement convoqués, se sont réunis, au nombre prescrit par la Loi, dans la salle des Fêtes de VIREUX-WALLERAND, en session ordinaire de 2021, sous la présidence de Monsieur Bernard DEKENS, Président de la Communauté de Communes.

Étaient présents : MM. Richard CHRISMENT, Fabien PRIGNON, Jean-Marie BARREDA, Mme Virginie ROGISSART, MM. Richard DEBOWSKI, Pascal GILLAUD, Mathieu SONNET, André ESCOBAR, Mme Magali CAPLET, M. Robert ITUCCI, Mmes Angélique WAUTOT (à partir du point n° 2021-12-221), Jennifer PECHEUX, M. Gérard DELATTE, Mme Frédérique CHABOT, MM. Dominique HAMAIDE, Paul-Edouard LETISSIER, Mme Isabelle FABRE, MM. Eric VISCARDY, Jean-Claude JACQUEMART, Bernard DEFORGE, Jean-Claude GRAVIER, Mmes Dominique FLORES, Isabelle BODART, MM. Sébastien PAULET, Philippe RAVIDAT, Joël BOUCHER, Daniel DURBECQ, Mme Brigitte DUMON, M. Jean GUION, Mme Evelyn LAHAYE, MM. Gérald GIULIANI, Jacky DEVIN, Mme Laëtitia COMPAGNON (à partir du point n° 2021-12-221), MM. Fabien BONFILS, Jean-Pol DEVRESSE, Mmes Sandrine GUMEZ, Angéline COURTOIS, M. Jean-Luc GRABOWSKI.

Absents excusés : M. Hervé FRANCOIS (pouvoir à M. Sébastien PAULET), Mme Liliane PASSEFORT (pouvoir à M. Mathieu SONNET), M. Eric GUERIN, Mme Angélique WAUTOT (au point n° 2021-12-220, pouvoir à M. Dominique HAMAIDE), M. Claude WALLENDORFF (pouvoir à M. Dominique HAMAIDE), Mmes Lisbeth DE BARROS, Laëtitia COMPAGNON (au point n° 2021-12-220).

M. Daniel DURBECQ, en conformité avec l'article L.2121-15 du CGCT, a été désigné par le Conseil de Communauté pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, fonctions qu'il a acceptées.

OBJET :

2021-12-230 Ouverture des crédits en investissement pour 2022

Vu l'article L. 1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant l'avis favorable, à l'unanimité, de la Commission des Finances du 20 décembre 2021,

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

* **autorise** le Président à engager, liquider et mandater, dans l'attente du vote des Budgets pour 2022, les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits votés en 2021, hors dette prévue, des budgets suivants :

Budget Principal :

Chapitre	Libellé	BP+DM 2021	25 %
20	Immobilisations Incorporelles	2 425 329,33	606 232
204	Subventions d'équipement versées	3 562 437,65	890 609
21	Immobilisations corporelles	5 503 147,71	1 375 786
23	Immobilisations en cours	2 109 411,49	527 352
26	Participations et créances	173 500,00	43 375
27	Immobilisations financières	351 648,00	87 912

Budget CISE :

Chapitre	Libellé	BP+DM 2021	25 %
20	Immobilisations Incorporelles	0,00	0
21	Immobilisations corporelles	21 462,19	5 365

Budget TVA Locations Immobilières :

Chapitre	Libellé	BP+DM 2021	25 %
20	Immobilisations Incorporelles	51 100,75	12 775
21	Immobilisations corporelles	577 700,00	144 425
23	Immobilisations en cours	650 000,00	162 500

Budget TVA Locations Mobilières :

Chapitre	Libellé	BP+DM 2021	25 %
21	Immobilisations corporelles	45 000,00	11 250

Budget DSP Rivée :

Chapitre	Libellé	BP+DM 2021	25 %
20	Immobilisations Incorporelles	8 700,00	2 175
21	Immobilisations corporelles	36 300,00	9 075
23	Immobilisations en cours	5 931,20	1482

Budget DSP Terralitude :

Chapitre	Libellé	BP+DM 2021	25 %
21	Immobilisations corporelles	34 334,91	8 583

Budget GEMAPI :

Chapitre	Libellé	BP+DM 2021	25 %
20	Immobilisations Incorporelles	215 061,80	53 765
21	Immobilisations corporelles	435 274,12	108 818
23	Immobilisations en cours	7 000	1 750

Pour extrait conforme
Le Président

Bernard DEKENS

